



FRANCONVILLE

Notre village



N° 27 - 1^{er} décembre 2021

Le passage de Saint Nicolas est avancé au vendredi 10 décembre 2021 à 18h00 à l'église de Franconville. (port du masque obligatoire)

Le colis offert par le Maire et le 1^{er} Adjoint aux personnes de plus de 65 ans sera distribué le lundi 20 décembre 2021.

ADMINISTRATIF

Port du masque obligatoire

Dans l'ensemble du département de Meurthe-et-Moselle, le port du masque est obligatoire pour tout piéton de 11 ans et plus, sur la voie publique ou dans l'espace public dans les lieux et les circonstances suivantes :

- dans les communes de plus de 5000 habitants du département de Meurthe-et-Moselle entre 07h00 du matin et minuit,
- les rassemblements de toute nature, et notamment au sein des manifestations revendicatives, des événements festifs, culturels et sportifs ;
- les marchés non couverts, les brocantes, les ventes au déballage,
- et dans un rayon de 50 mètres autour des entrées et des sorties, lorsqu'ils accueillent du public,
 - des crèches et des établissements scolaires (écoles, collèges, lycées), qu'ils soient publics ou privés,
 - des établissements d'enseignement supérieur, qu'ils soient publics ou privés.

IGN

Le préfet a pris un arrêté autorisant l'Institut National de l'information géographique et forestière (IGN) de pénétrer dans les propriétés publiques et privées sur le territoire des communes du département de Meurthe-et-Moselle. Retrouvez les détails sur les panneaux d'affichage de la mairie.

À SAVOIR

LULU : autopartage

La borne de connexion de la Lulu est défectueuse. La voiture a été mise en sécurité suite à différents actes de dégradations sur les véhicules d'autopartage des villages voisins.

Panneau Pocket

Certains d'entre vous ne reçoivent plus les messages d'alertes.

Ces dysfonctionnements sont dus à différentes mises à jour de l'application. Pour y remédier, nous vous invitons à télécharger la **nouvelle version** en suivant le mode opératoire au verso. Merci de votre compréhension.

Appel aux volontaires

Une messe sera célébrée dans l'église de Franconville ce lundi 6 décembre à 17h00. Appel aux volontaires : rendez-vous **samedi 4 décembre 2021 à 14h00** pour nettoyer les sols de l'église. Merci de venir avec votre matériel SVP.

AGENDA

6

Lundi 6 Décembre 2021 - 18 à 19 heures : Permanence Maire et/ou Adjoint

10

Vendredi 10 Décembre 2021 : 18h - Saint-Nicolas à l'église de Franconville

20

Lundi 20 Décembre 2021 - 18 - 19 h30 : Distribution Colis aux + 65 ans



Les alertes et informations de votre commune de Franconville sont sur PanneauPocket

- 1 Téléchargez l'application
PanneauPocket
- 2 Recherchez
"Franconville" ou "54830"
- 3 Cliquez sur le 
à côté de son nom pour
l'ajouter à vos favoris



Disponible gratuitement sur



Play Store



Apple Store



AppGallery

Prenez soin de vous !

Respectez les gestes barrières.